

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD

OBJET : Entrée en vigueur du Règlement de remplacement numéro URB-205-14-2022 et adoption du Document sur la nature des modifications

Modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé (Règlement URB-205) de la MRC des Jardins-de-Napierville

Je, directeur(trice) général(e), greffier-trésorier soussigné et/ou greffière-trésorière soussignée, résidant à HEMMINGFORD certifie par les présentes sous mon serment d'office, que j'ai affiché copies de l'avis public relatif à l'entrée en vigueur du règlement et à l'adoption du document sur la nature des modifications ci-haut mentionnés aux endroits désignés.

Entre 9H et 16H heures, le 20^e jour de JUILLET deux mille vingt-trois.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour de JUILLET deux mille vingt-trois.

SYLVIE DUBUC Directrice générale

Nom en lettres moulées et titre



Signature

(Apposer le sceau)